



Projet : Renforcement du système sanitaire pour la prévention des maladies du milieu hydrique et des MTN cutanées à travers les actions communautaires dans la Préfecture de MÔ, TOGO.

Termes de références pour la sélection d'un cabinet/consultant(e) pour la conduite de l'enquête portant sur l'identification des indicateurs de base en matière d'hygiène et assainissement dans les cantons de Boulohou, Kagnigbara et Saïboudè dans la Préfecture de Mô au Togo

Décembre 2020



1. Contexte et Justification

Au Togo 45,3% de la population pratique la défécation à l'air libre (DAL) : 66,7% en milieu rural contre 14,0% en milieu urbain (MICS 2017). Les taux restent dans l'ensemble élevés malgré une amélioration importante depuis 2010, où la pratique de la DAL était de 55,7%. De ce fait, l'hygiène et l'assainissement constituent l'une des priorités de la politique de santé de la République Togolaise et de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) dans la lutte contre les géohelminthiases et certaines pathologies tropicales. Ainsi, au niveau stratégique comme opérationnel, des initiatives sont prises pour la mise en œuvre de mesures qui participent à la lutte préventive contre lesdites maladies. En application de ces orientations en matière d'hygiène et d'assainissement, plusieurs partenaires de l'Etat Togolais ont déjà accompagné la mise en œuvre du programme Togo Sans Défécation à l'Air Libre (TogoSandal) dans la Région des Savanes, de la Kara et une partie de la Région des Plateaux.

En concertation avec les techniciens de l'hygiène et assainissement et des autres secteurs impliqués, l'approche Assainissement Total Piloté par la Communauté (ATPC) a été mise en œuvre en partenariat avec les organisations de la société civile et sous financement du fonds mondial pour l'assainissement.

Dans l'optique de contribuer au programme TogoSandal dans la préfecture de Mô, l'ONG Appui au Développement et à la Santé Communautaire (ADESCO) veut démarrer un projet dans trois cantons de cette préfecture. Ledit projet intitulé « Renforcement du système sanitaire pour la prévention des maladies du milieu hydrique et des MTN cutanées à travers les actions communautaires dans la Préfecture de MÔ, TOGO » est financé par la Fondation Anesvad. Afin de disposer des données de base pour les interventions, il est prévu la conduite d'une enquête dans le domaine de l'eau, hygiène, assainissement, des Maladies Tropicales Négligées (MTN) et du genre dans les localités cibles du projet.

L'objectif spécifique et résultats attendus du projet sont les suivants :

Objectif spécifique : Réduire la prévalence des maladies du milieu hydrique, des MTN à manifestation cutanée et d'autres plaies dans la Préfecture de Mô en s'appuyant sur la stratégie WASH et la prise en charge efficace.

Résultats

R1 : 25 villages de la préfecture de Mô ont mis fin à la défécation à l'air libre, utilisent des installations d'assainissement améliorées et ont accès à des installations de lavage des mains ;

R2 : Des stratégies sont mises en œuvre dans la préfecture de Mô pour renforcer une synergie entre les approches communautaires et le système de santé pour une prise en charge efficace des MTN cutanées, des maladies de la peau, des plaies et traumatismes ;



R3 : Les femmes des communautés cibles ont amélioré leurs connaissances sur le droit à la santé et accèdent aux soins de qualité.

2. Objectifs de la mission

L'objectif principal de l'enquête est d'établir une situation de référence en Eau, Hygiène et Assainissement (EHA) dans les cantons de Boulohou, Kagnigbara et Saïboudè dans la préfecture de Mô au Togo.

De manière spécifique, il s'agit :

- de renseigner les indicateurs de base contenus dans le cadre logique du projet ;
- d'apprécier le niveau de connaissances, des attitudes et des pratiques des populations en matière d'Eau, le bonnes pratiques d'Hygiène et Assainissement (EHA) au niveau aussi bien communautaire, que scolaire;
- d'apprécier les aptitudes et connaissance des populations en matière du genre (accent spécial sur les groupements des femmes), prise de décisions, partage de responsabilités au sein de familles, les droits des femmes et le droit à la santé;
- d'apprécier les aptitudes et connaissance des populations sur les MTN, la détection précoce et les centres de PEC disponibles;
- d'identifier les besoins des localités en terme d'obstacles à l'accès à l'eau, hygiène et assainissement ;
- d'évaluer les capacités institutionnelles et communautaires de réponse aux besoins en matière d'hygiène, d'eau et d'assainissement ;
- de Proposer des suggestions et recommandations pour l'amélioration de l'accès à l'eau potable, l'assainissement et l'hygiène.

3. Résultats attendus

Les résultats suivants sont attendus :

- les indicateurs contenus dans le cadre logique du projet sont renseignés ;
- les aptitudes et connaissance des populations sur l'équité de genre, les MTN et le droit à la santé sont appréciées ;
- le niveau de connaissances, attitudes et pratiques en matière d'EHA sont identifiés au niveau communautaire et scolaire;
- les besoins des localités en terme d'obstacles à l'accès à l'eau, hygiène et assainissement sont identifiés ;
- les capacités institutionnelles et communautaires de réponse aux besoins en matière d'hygiène, d'eau et d'assainissement sont connues; et
- les suggestions et recommandations pour l'amélioration de l'accès à l'eau potable, l'assainissement et l'hygiène sont proposées.



4. Méthodologie de réalisation de la mission

Le cabinet ou consultant (e) qui sera recruté proposera une offre technique qui va détailler la méthodologie qu'il juge la mieux adaptée. Toutefois il doit associer la méthode qualitative à la méthode quantitative. En effet, l'objet de la recherche s'intéresse à différentes dimensions qui ne peuvent être appréciées de façon objective qu'avec l'utilisation d'approches permettant d'évaluer et de renseigner à la fois à partir de données quantitatives (chiffres) et d'informations qualitatives (discours), les indicateurs spécifiques.

La mission devra se dérouler en trois phases à savoir : préparation, collecte de données et rédaction du rapport. La méthodologie proposée sera soumise aux commanditaires pour validation ainsi que tous les outils et techniques de collecte au cours d'une réunion de recadrage.

Le/la consultant (e) ou le cabinet recruté travaillera en collaboration avec l'organisation locale l'ONG ADESCO pour la mise en œuvre et son partenaire la Fondation Anesvad, pour finalisation de la conception et le plan de lancement de l'étude de base. Le/la consultant(e) devra entreprendre les tâches suivantes :

- 1. Effectuer une révision de la bibliographie existante et des documents de projet pertinents, y compris la proposition de projet, le cadre logique et d'autres documents pertinents. Ces documents seront convenus et mise à la disposition avant la mise en œuvre de l'étude.
- 2. Développer un rapport initial, détaillant la conception, la méthodologie, les indicateurs, les outils, le calendrier du plan de travail pour mener à bien la mission dans les zones d'intervention.
- 3. Développer une conception d'échantillonnage et un protocole de collecte et de gestion des données normalisés pour les zones cibles sur la base des indicateurs contenus dans le cadre logique du projet, spécifiant les outils à utiliser et l'échantillon par indicateur. Les aspects transversaux comme l'approche des droits humaines et l'approche genre doivent être incluses.
- 4. Faciliter la formation du personnel de terrain (superviseurs, enquêteurs, observateurs / examinateurs de dossiers) et tester les outils de collecte de données.
- 5. Coordonner la collecte des données, analyser et interpréter les résultats.
- 6. Elaborer et soumettre le premier draft du rapport à l'équipe de coordination du projet l'ONG ADESCO et Anesvad et amender la version finale du rapport selon les amendements d'amélioration proposés par l'équipe.



Afin d'assurer une méthode participative au processus, le cabinet devra réserver au moins trois places pour les agents de l'ONG ADESCO afin de servir comme agent de collecte et membres de l'équipe de réalisation de l'enquête de base.

5. Lieux et durée de la mission

La mission se déroulera dans les cantons de Boulohou, Kagnigbara et Saïboudè dans la préfecture de Mô. La durée maximale est de trente (30) jours ouvrés y compris les temps de collecte et de rédaction du rapport.

6. Conditions de candidature

Le cabinet/consultant (e) recherché(e) doit disposer d'au moins 03 années d'expérience dans le domaine de la conduite des recherches. L'investigateur principal doit disposer d'un diplôme de BAC+5 en sciences sociales, statistiques, en santé publique ou tout autre domaine similaire. Une expertise en approche genre, Droits Humains et Maladies Tropicales Négligées serait un atout. Il doit joindre toutes les preuves.

7. Soumission des offres

Pour la soumission des propositions, les personnes intéressées sont appelées à envoyer **en version électronique** les documents suivants :

- 1. Proposition technique détaillant la conception, la méthodologie (l'échantillonnage y compris), les outils, le plan de travail.
- 2. CV de l'investigateur principal et d'un(e) ou des associé(e)s avec des preuves.
- 3. Proposition financière séparée des autres documents, devra comprendre toutes les charges liées à la conduite de la mission y compris le matériel nécessaire, la rémunération et les frais de déplacement, de communication des membres de l'équipe

7. Date limite et dépôt des offres

Les offres technique et financière doivent être soumises à compter du lundi 07 Décembre 2020 jusqu'au le vendredi 18 Décembre 2020 à 17 h 00 TU en ligne aux adresses suivantes :

<u>adescoadesco@yahoo.fr</u>, <u>datagninadz@yahoo.fr</u>, <u>tekita333@yahoo.fr</u>, beatrizgomez@anesvad.org, fombokoffi@gmail.com

Pour toute information complémentaire:

- Siège national de l'ONG ADESCO à Sokodé, sis au quartier Kpangalam, non loin de la grande mosquée, BP 322, Tel : 00228- 25 50 09 90
- Bureau de coordination de l'ONG ADESCO à Lomé quartier Agoè Gbonvie, non loin du terrain du lycée Agoè, dans la rue après le Bar-Restaurant CONVIVIA Tel: 00228- 22 25 83 34 / 92 04 03 78.



8. Des mesures préventives relatives à la pandémie du COVID 19

Par respect des mesures préventives pour lutter contre la pandémie au COVID 19 en cohérence avec les dispositions des autorités sanitaires, toute proposition doit tenir compte des dispositions pays et autres dispositions afférentes à la pandémie au COVID 19.

9. Du respect des principes et des politiques

L'ONG ADESCO est engagée pour la sauvegarde des enfants et jeunes ainsi que des adultes vulnérables. L'ONG ADESCO pratique une tolérance zéro à la fraude, la corruption, le harcèlement, la maltraitance, l'exploitation et le trafic d'êtres humains. Ainsi, relativement à cette activité, toutes diligences sont prises pour le respect scrupuleux des politiques et principes visés. Ses membres, ses employés, ses partenaires, fournisseurs, prestataires s'engagent à endosser ces politiques et les mettre en application.

Fait à Sokodé, le 04 décembre 2020

Directeur Exécutif, ONG ADESCO

M. DATAGNI Nadzombé